



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 88475

Texte de la question

M. Jean Grenet attire l'attention de M. le Premier ministre sur l'importance d'une politique de la prévention des accidents de la vie courante. En effet, les risques liés aux accidents de la vie courante sont nettement sous estimés. Ils regroupent à la fois les accidents domestiques et les accidents qui surviennent hors du domicile dans le cadre des activités quotidiennes, des loisirs, de la pratique d'un sport et des vacances. La méconnaissance de la gravité potentielle de ces accidents va de pair avec une relative insuffisance des mesures prises pour s'en prémunir. C'est pourquoi il lui demande s'il envisage de faire de la lutte contre les accidents domestiques obtienne le label de grande cause nationale en 2011.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a souhaité attirer l'attention du Premier ministre sur la démarche d'un collectif d'associations engagé dans la lutte contre les accidents de la vie courante qui a fait part de son souhait d'être candidat pour l'attribution du label « Grande cause nationale » pour 2011. La procédure d'attribution des labels « Grande cause nationale » et « Campagne d'intérêt général » 2011 a été lancée officiellement le 22 septembre avec la publication d'un communiqué, disponible sur le site gouvernement.fr. Les associations et collectifs intéressés disposent d'un délai d'un mois à compter de cette date pour déposer leur dossier de candidature auprès du service d'information du Gouvernement, qui procédera à l'instruction des dossiers avant attribution du label. Le Gouvernement est naturellement attentif à cette initiative qui vise à réduire le nombre de décès et de blessés, trop nombreux encore. L'État s'est d'ailleurs déjà mobilisé par le passé en organisant des campagnes de communication visant à mieux informer nos concitoyens, afin d'éviter ces accidents qui ont parfois des conséquences dramatiques. Le Premier ministre a également pris bonne note des propositions opérationnelles formulées par le collectif initiateur de la démarche pour amplifier cette mobilisation. Il a demandé l'examen de ces propositions par les ministères concernés.

Données clés

Auteur : [M. Jean Grenet](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88475

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2010, page 9819

Réponse publiée le : 2 novembre 2010, page 11963